FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Procès-verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67)

du 1er juin 2026 à Geudertheim

FDC 67 | CHEMIN DE STRASBOURG – ESPACE CHASSE ET NATURE – 67170 GEUDERTHEIM

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

Administrateurs présents : Roland Vetter, Éric Jacquot, Christophe Schmitt, Éric Trendel, Christian Heckel, Bernard Schnitzler, Patrick Caussade, Pierre Criqui

Absent excusé : Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance.

1. **Approbation du CA du 4 mai 2026**

   À l'unanimité, le conseil approuve le PV du CA du 4 mai 2026 sous réserve de l'actualisation des chiffres relatifs aux commandes et lâchers de faisans et perdreaux (saison 2026).

2. **Détermination de la date de l'AGO 2027**

   Le conseil décide de fixer la date de la prochaine assemblée générale au 9 avril 2027 à 18 heures à Geudertheim.

3. **Point sur la recherche des faons par drone**

   Un certain nombre d'agriculteurs n'adhèrent pas à la recherche des faons par drone, ce qui provoque évidemment une surmortalité qui pourrait être évitée.

   Convaincre davantage d'agriculteurs nécessitera cependant l'emploi de davantage de télépilotes.

   La solution pourrait être de créer une association dédiée à la recherche par drone, voire d'intégrer cette association au FARB, auquel cas les statuts du FARB devront être modifiés pour permettre d'y intégrer cette activité.

4. **Point sur les affaires et contentieux en cours**

   - **GGC Alsace Bossue**

     Le GGC d'Alsace Bossue reste devoir un montant de 3300 € environ à la FDC 67 en règlement des miradors de battue acquis en 2024.

     Plusieurs relances étant restées infructueuses, le conseil décide de charger un commissaire de justice du recouvrement.

- **Adhésion des locataires domaniaux**

  Le conseil décide de relancer les locataires domaniaux qui restent devoir leur adhésion territoire.

- **Nemrod**

  La FDC 67 a été contactée par un certain nombre d'adhérents qui n'ont pas été payés par la société NEMROD des carcasses de gibier livrées.

  La FDC 67 étant chargée de la défense de ses adhérents, le conseil décide d'adresser un courrier à la société NEMROD avec copie à la FNC pour tenter de débloquer cette situation.

- **SLC de Strasbourg**

  La FDC 67 a été informée par la SLC de Strasbourg de la fin d'activité de celle-ci.

  Le conseil propose de se renseigner sur l'état actuel de la SLC (nombre de membres, activités, etc.) avant de prendre une décision.

5. Inauguration de la tour d'observation de la FDC

Le conseil décide de fixer l'inauguration de la tour d'observation au courant du mois de septembre.

6. Demande de subventions

Le conseil décide à l'unanimité moins une abstention d'allouer une subvention de 300€ à l'association Dianes d'Alsace.

7. Divers

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer